

# Conseil de développement participatif

DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE



**CONTRIBUTIONS  
2016-2019**



**4 Le CDP en quelques mots**

**6 Contributions 2016-2019**

6 Plan Climat Air Énergie Territorial

8 Économie de proximité, économie circulaire et circuits courts

9 L'accès au premier logement pour les jeunes du Grand Besançon

10 Déplacements, accessibilité, handicap

11 Contribution à la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

12 Projet de territoire : Grand Besançon 2030

14 Projet scientifique du Musée des maisons comtoises de Nancray

16 Schéma de développement touristique du Grand Besançon

**18 Le travail en réseau, les partenaires**

**19 Conclusion**

# En préambule



**Depuis sa mise en place en 2002, le Conseil de Développement Participatif est un relais entre les élus et les acteurs du territoire du Grand Besançon. Cette instance consultative est composée de citoyens bénévoles et de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Les travaux du Conseil de Développement Participatif répondent à la fois aux commandes des élus du Grand Besançon Métropole (saisines), mais aussi aux enjeux que ses membres déterminent et ambitionnent pour l'avenir du territoire (auto saisines).**

Le Conseil de Développement Participatif a pour ambition d'être aux côtés des élus pour :

- donner des avis sur des projets à forts enjeux pour l'avenir du territoire ;
- alerter ou interpeller sur des sujets qui concernent les habitants de la communauté de communes ;
- apporter un regard innovant, être un laboratoire d'idées et valoriser des initiatives locales ou singulières ;
- être un lieu d'expérimentation de l'échange et de la construction de la parole commune ;
- diffuser la pratique de la participation citoyenne.

Lors de ce mandat (2016-2019), le Conseil de Développement Participatif a engagé de nombreux travaux. Le nombre de contributions rendues en est la preuve : Tourisme, Transports, Habitat, Aménagement du Territoire, Économie circulaire, Développement durable, etc.

Par le biais de ce bilan d'activité, émergent l'efficacité portée par chacun des groupes de travail mais aussi l'engagement et l'implication de ses membres bénévoles.

Lieu d'échange et de réflexion, le Conseil de Développement Participatif a contribué, par ses préconisations, à améliorer la qualité de vie et le dynamisme de l'agglomération, à enrichir la connaissance des élus sur des réalités vécues et ressenties par la population et les acteurs locaux.

Avec le futur mandat, le Conseil de Développement Participatif renouvellera son assemblée en 2020. Il conviendra de redoubler de créativité pour créer une dynamique territoriale, celle du bassin de vie commun à tous, tout en restant attentifs au bien-être collectif et du vivre ensemble.



*Chantal Béliat et Albert Depierre,  
Co-président-es du Conseil de Développement Participatif*



# ***Le CDP*** ***en quelques mots***

*Le CDP est l'instance de démocratie participative de Grand Besançon Métropole. Créé en 2002, il permet à ses habitants ou représentants d'associations, d'institutions ou d'acteurs locaux de participer et d'apporter leur éclairage et leur expertise d'usagers. Le CDP enrichit la connaissance des élus sur les réalités vécues et ressenties par les citoyens. Il peut être saisi par les élus ou s'autosaisir d'un sujet sur lequel il devra rendre des préconisations afin d'éclairer le travail et le choix des élus communautaires.*

## **2002**

*Année de création du Conseil de Développement Participatif, instance de démocratie participative du Grand Besançon*

### ***Qui peut devenir membre ?***

- Tout habitant majeur de Grand Besançon Métropole.
- Les représentants d'associations.
- Les acteurs économiques, sociaux, culturels, environnementaux, scientifiques et éducatifs.

### ***A quoi sert le CDP ?***

- C'est un espace de dialogue, d'échange et de réflexion entre les habitants et Grand Besançon Métropole.
- Il permet d'améliorer la qualité de vie et le dynamisme de l'agglomération.
- Il enrichit la connaissance des élus sur les réalités vécues et ressenties par les citoyens.

## **2016**

***Année de renouvellement du CDP : 50 nouveaux membres***



# 2017

**10 nouveaux membres  
suite à l'intégration  
de 15 nouvelles communes  
au Grand Besançon**

## **Que fait le CDP ?**

- Il débat.
- Il construit une réflexion collective en groupes de travail ou commissions.
- Il mène des enquêtes.
- Il formule des préconisations pour faciliter la prise de décision des élus.
- Il rencontre et se déplace pour comprendre, pour s'inspirer d'autres expériences.

## **Sur quels sujets travaille le CDP ?**

*Différents sujets tels que :*

- **Contribution au projet de territoire et aux schémas de développement...**
- **Participation à l'élaboration de projets**
- **Jeunesse et accès au logement**
- **Environnement et économie circulaire**
- **Accessibilité, mobilités, déplacement**



# Plan Climat Air Énergie Territorial

*Les co-présidents-es du Conseil de Développement Participatif (CDP) informaient, en septembre 2018, le président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) de l'auto-saisine du CDP sur les questions énergétiques et de changement climatique. Ils proposaient d'apporter une contribution avec un regard différent et complémentaire à la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial.*



**La révision du Plan Climat Air Énergie Territorial a pour objectif de poursuivre la mobilisation interne et externe en corroborant les actions engagées et en valorisant les stratégies existantes Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et Territoire à énergie positive (TEPOS). Elle doit également établir un lien avec de nouvelles actions (plan alimentaire territorial, santé-environnement, rayonnement touristique...), consolider les objectifs, lever les freins et mettre en avant les effets positifs indirects. Les nouveautés sont :**

## **Le volet Énergie**

Collaboration avec les concessionnaires de distribution d'énergie, mis en place d'une vision stratégique et développement coordonné des réseaux énergétiques.

## **Le volet Air**

À renforcer en lien avec ATMO BFC : valorisation du diagnostic et des modélisations locales (qualité de l'air intérieur, rénovation énergétique, etc.).

## **Le volet Adaptation**

Analyse de la vulnérabilité du territoire et du changement climatique, prise en compte des impacts notamment sur les milieux-économiques.

## **Et :**

- Le renforcement du stockage de carbone sur le territoire (végétation, sol, bâtiments).
- Les productions bio-sourcées à usages autres qu'alimentaires.
- L'évaluation environnementale stratégique en parallèle.



La contribution du CDP devait permettre de nourrir les réflexions des élus et des techniciens afin d'élaborer un plan d'actions pour 2020-2026 et de porter un regard citoyen à ce plan. En permettant le respect des délais nécessaires à cette démarche, cette contribution pourra répondre aux obligations de consultations demandées par la loi NOTRe.

**En 2019,**  
**le CDP avec plus de 2000 heures de bénévolat, 11 mois de travail, 4 rencontres-ateliers, 200 participants, a contribué aux réflexions autour du PCAET.**

Le CDP a associé les habitants du Grand Besançon en organisant quatre ateliers-débats qui ont été construits en se référant aux évaluations des différentes échelles territoriales.

Face aux enjeux de la préservation du climat et fort de ses contributions passées, le CDP signe l'une des contributions les plus ambitieuses de son mandat et des mandats précédents. Les propositions citoyennes sont concrètes et leurs mises en œuvre

correspondent à différents leviers d'actions. Dans leur très grande majorité, les citoyens présents ont manifesté par une participation active, constructive et productive, un fort intérêt pour ce type de rencontres citoyennes, autour de sujets qui sont aujourd'hui au cœur des débats.

De ces échanges ressortent :

- Des exigences de cohérence et d'efficience dans les choix politiques globaux.
- Des propositions émergentes autour de l'accroissement de la prise de conscience et l'évolution des comportements.
- La richesse des réflexions/propositions quant aux gestes du quotidien et aux choix politiques d'envergure communautaire.

***Le Plan Climat Air Énergie Territorial doit permettre, pour les 5 ans à venir, de mettre en place des solutions adaptées et pertinentes pour l'avenir, au regard des contextes locaux, en offrant des indicateurs de suivi qui devront être rendus public.***

# 2

## Économie de proximité, économie circulaire et circuits courts

*L'économie circulaire apparaît comme un système novateur de pensée quant à nos modes de vie et le monde qui nous entoure. Elle allie la sobriété de la consommation à la lutte contre le gaspillage, ainsi qu'à l'optimisation de l'utilisation des ressources limitées. Elle est synonyme de seconde vie pour les produits, notamment par les méthodes des 3R (Réemploi, Réparation et Réutilisation des matières premières).*



**Les élus de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ont manifesté la nécessité d'une économie circulaire. La saisine du président du Grand Besançon a permis au CDP d'apporter sa collaboration afin d'élaborer une stratégie d'actions en direction des habitants, en lien avec le travail engagé par la collectivité à l'échelle du territoire et du Pole Métropolitain Centre Franche-Comté.**

En soutien au travail de la collectivité en direction des acteurs locaux économiques et autres, les premières actions du CDP sur cette thématique se sont concrétisées au premier semestre 2017 :

- Les membres de l'atelier se sont approprié le concept.
- Ils ont visité le centre de tri du Sybert pour mieux comprendre les gestes de tri et la valorisation des ressources issues du tri des déchets.
- Ils ont ainsi dressé un état des lieux des entreprises, artisans et associations accessibles aux particuliers sur le territoire de la CAGB qui contribuent à donner une seconde vie aux produits par le réemploi, la réparation et le recyclage.
- Les membres du CDP ont également participé avec des élus et agents à l'atelier « Accompagner au changement pour la transition énergétique » co-organisé par les services du Grand Besançon et le CDP.
- Enfin, ils ont contribué aux réflexions engagées au niveau de la région Bourgogne Franche-Comté.





# 3

## L'accès au premier logement pour les jeunes du Grand Besançon

*Ce chantier est une auto-saisine du CDP qui a souhaité prendre part à la question de la jeunesse. Après discussion avec les élus du Grand Besançon, il a été décidé d'axer la réflexion autour de l'accès au premier logement des jeunes, qu'ils soient étudiants, en premier emploi, apprentis ou en situation d'alternance.*

*L'objectif a été de susciter des réponses tangibles permettant de nourrir la politique de logement du Grand Besançon. Il en ressort :*

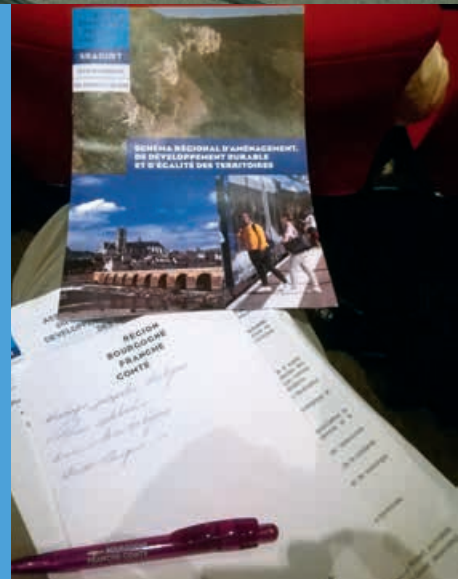
- Une méconnaissance des jeunes (pratiques, droits) qui nécessite l'appui des parents par les acteurs locaux pour l'accompagnement des jeunes.
- Le marché du logement de droit commun pour ces jeunes n'est pas tendu sur Besançon.
- Il existe d'autres modes de logement. La colocation, même si elle permet une baisse des coûts, n'est pas accessible à tous. Le logement en FJT (foyer des jeunes travailleurs) et le Logement Tremplin (14 sur Besançon) sont de bonnes solutions. Les logements intergénérationnels s'adressent à un public plus spécifique.
- Il existe sur notre territoire beaucoup d'actions et de dispositifs, mais sans coordination.





# 4

## Déplacements, accessibilité, handicap



*Ce projet met en lumière la liaison intime qui existe entre déplacement et accessibilité dans les enjeux et les moyens à élaborer pour permettre à tous les citoyens y compris ceux souffrant de handicap ou de troubles d'accéder aux espaces et bâtis publics et de faciliter la participation de chacun aux actes de citoyenneté par l'accessibilité des lieux ouverts au public.*

***C'est au regard de cette réflexion que le CDP s'est auto-saisi de cette thématique complexe pour son mandat 2016-2019.***

Le groupe de travail a tenu une dizaine de réunions et a organisé des rencontres avec les maires des communes du Grand Besançon, acteurs locaux pour l'accessibilité des espaces publics afin d'échanger avec eux sur leur engagement au quotidien.

Il a été constaté qu'il est difficile d'appréhender de manière locale et plus globale ces problématiques encadrées par des textes et procédures pour en restituer, *in fine*, tous leurs enjeux dans un recueil de bonnes pratiques. Le sujet « déplacements et accessibilité » est un sujet transversal car il concerne toute la population, valide, en situation de handicap, âgée, en perte temporaire de mobilité ou souvent en charge de jeunes enfants, etc.

# 5

## Contribution à la révision du Schéma de cohérence territorial (SCoT)



*En 2018, le SMSCoT a saisi le CDP pour apporter sa contribution à la révision du SCoT autour de la problématique : les espaces publics d'aujourd'hui et de demain, quelles réalités ? Quelles attentes pour demain ?*

### **Les objectifs :**

- Disposer d'une typologie des espaces publics par secteurs (urbain, périurbain, rural).
- Comprendre les facteurs d'appropriation d'un espace public : pourquoi un espace public est-il utilisé ou non ?
- Évaluer les différents usages d'un espace public : en fonction du public ciblé ?, en fonction des moments de la journée ?
- Comprendre les facteurs d'appropriation (utilisation ? non-utilisation ?).
- Évaluer les différents usages (public ? moment de la journée ?).
- Quelles attentes pour l'espace public dans les conditions à venir ?, le territoire doit l'anticiper pour avoir une bonne qualité de vie.

**La réflexion sur ce sujet est en cours.**





# Projet de territoire : Grand Besançon 2030

*Le président du Grand Besançon a saisi le Conseil de Développement Participatif (CDP) pour apporter sa contribution à l'élaboration du nouveau projet de territoire dans le cadre d'une méthode qui fait une place importante à la concertation. Le CDP a présenté sa première contribution en juillet 2017 et une deuxième en septembre 2017.*



***Pour définir les premières pistes de réflexion pour le projet de territoire "Grand Besançon 2030, construisons ensemble notre avenir", le CDP a décidé d'organiser ses réflexions autour de 4 axes pertinents :***

- Grand Besançon vert ;
- Grand Besançon une identité, une marque, une étiquette ;
- Territoire de coopération ;
- « Le 9<sup>e</sup> secteur » : habitant citoyen.

Ces contributions seront à articuler ultérieurement avec le projet de Grand Besançon Métropole.

## **1. Grand Besançon vert**

***La préservation de l'environnement est un élément qui rassemble et qui fédère. Bien que le territoire soit très actif sur la question du « territoire vert », il ressort de ses premiers travaux la nécessité d'aller plus avant. Ces pistes de réflexion s'orientent sur 5 thèmes:***

- Agriculture et alimentation : vers un territoire autosuffisant.
- Transport et communication : favoriser le vélo, les parkings relais notamment pour les touristes et le Doubs comme voie de communication.
- Sport, loisirs et éducation : susciter chez les Grands Bisontins un rôle d'ambassadeurs du tourisme vert (promotion du territoire et attractivité).
- Urbanisme : « dé-bétonner », espace agricole...
- Services : devenir éco-responsable, changements de comportements...

## **2. L'identité du Grand Besançon**

***Un enjeu fort qui s'impose au regard des évolutions territoriales. Le Grand Besançon ne doit pas être qu'une collectivité de services mais une communauté d'hommes, d'habitants et de citoyens.***

## **3. Territoire de coopération**

***Les membres du CDP expriment un fort attachement à la particularité du territoire grand bisontin. La proximité avec la Suisse et l'Allemagne est un atout majeur au-delà des intérêts économiques.***



#### 4. Habitant et citoyen

**Comment faire agglomération ? La question de la place des citoyens dépassant le statut « d’habitants usagers » est centrale à toutes les réflexions dans le territoire et les institutions du Grand Besançon. Pour cela il semble nécessaire d’interroger les marqueurs d’une « citoyenneté grand bisontine »**

**Continuant son travail d’élaboration du projet de territoire, les élus du Grand Besançon ont dégagé 3 orientations politiques :**

- Une agglomération effervescente : stratégie d’attractivité pour le territoire
- Du territoire vécu aux projets qui nous unissent : stratégie de solidarité territoriale par les projets communs
- De l’effet capitale aux réseaux qui nous unissent : stratégie d’alliances thématiques multi-horizons

**Dans ce deuxième temps, ils ont invité le CDP à réfléchir, innover et inventer des projets portant ses 3 axes. Le CDP a livré des pistes de réflexion et des propositions de projets qui permettront au Grand Besançon de devenir leur « Grand Besançon demain » :**

##### 1. Une agglomération effervescente

**a.** Création d’un événement de dimension nationale qui s’appuie sur les atouts du territoire. Projets : Le OFF du Classique, Salon Mobiltech, Davos micro-tech et nanotech.

**b.** Des lieux ouverts à la création, l’expérimentation, l’hybridation, l’initiative. Projets : le tourisme d’entreprises comme lieux ouverts à la création. Un réseau des pratiques.

**c.** Un ou deux sites emblématiques de la culture grand bisontine du projet. Projets : Saint-Jacques, lieu d’innovation, de rencontre, de vulgarisation scientifique. Faire renaître les cultures sur les collines.

##### 2. Du territoire vécu aux projets qui nous unissent

**a.** Un cœur d’agglomération dont tous les Grand Bisontins seront fiers. Projet : le Doubs, cœur d’agglomération.

**b.** Une politique audacieuse de marketing et de valorisation de ce que nous estimons être nos biens communs territoriaux. Projet : le maillage des aires de détente du Grand Besançon.

##### 3. De l’effet capitale aux réseaux qui nous grandissent

**a.** En continuité territoriale : promotion touristique, outdoor, service de santé. Projets : développement de l’offre touristique « régionale ». Solidarité médicale territoriale (nouvelles pratiques : médecins itinérants, à distance nouvelles technologies).

**b.** Économie : collaboration, travail en réseau des entreprises au niveau intercommunautaire.



# Projet scientifique du Musée des maisons comtoises de Nancray

*Sur saisine du président du Grand Besançon, Jean-Louis Fousseret et du président du Musée des Maisons Comtoises, Pierre Contoz, il a été demandé au Conseil de Développement Participatif de travailler sur une contribution au futur schéma scientifique et culturel du Musée.*



Géré par un syndicat mixte composé de Grand Besançon Métropole et du Département du Doubs, le Musée des maisons comtoises est le seul musée de l'agglomération. Cette situation particulière renforce la garantie du CDP de s'engager sans contredire la valeur et l'intérêt du musée ancré sur son territoire. Le Musée est également membre de la Fédération des Écomusées et Musées de Société (FEMS). À ce titre, le CDP a eu l'opportunité d'être associé aux rencontres nationales qui se sont tenues en Alsace en mars 2017 dont le thème était en parfaite adéquation avec sa réflexion d'un musée citoyen. Ces rencontres ont été aussi l'occasion de recueillir de nombreux témoignages et exemples de "démarches citoyennes".

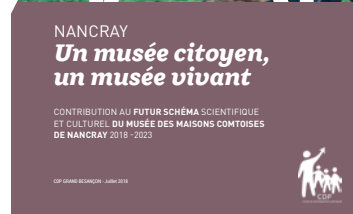
***Les propositions du CDP sont l'aboutissement d'un parcours qui a débuté par un temps de réflexion et de visite du site, puis par une prise en compte des activités et des stratégies d'autres écomusées et musées de société de France et d'outremer, ainsi que de pays voisins frontaliers avant d'émettre ses propres réflexions.***

Un séminaire a réuni une trentaine de personnes, issues du CDP et élargi aux Conseils Consultatifs des Habitants de Besançon (CCH), au Conseil des Sages de Besançon et aux abonné-es du musée.

Pour conclure, un travail de synthèse et d'élaboration de ces propositions a nécessité la mobilisation des membres de l'atelier et du Bureau du CDP.

***Les propositions du Conseil de Développement Participatif au futur schéma scientifique sont organisées autour de trois thématiques vectrices de lien social :***

- ***De la tradition à la modernité,***
- ***Vers un éco-système assez diversifié***
- ***Tendre vers une ferme modèle « éclatée »***
  - Une AMAP ; Un marché paysan régulier
  - Une démarche de sensibilisation au goût pour les enfants
  - Des classes vertes pour les élèves



- L'utilisation de produits locaux pour la restauration sur place
- La valorisation de la permaculture, du bio et de l'agriculture raisonnée
- Un partenariat avec le jardin botanique de Besançon dans un contexte non-concurrentiel
- **Le patrimoine comtois scénarisé,**
  - Développer un réseau d'ambassadeurs dans chaque commune grand bisontine
  - Créer un circuit des musées du Grand Besançon
  - Des festivals folkloriques
  - Une mise en scène thématique de la culture comtoise par maison
- **Du rayonnement et de la pédagogie au cœur de Nancray : Un modèle participatif**
  - Habitants de Nancray = acteurs, partenaires, ambassadeurs du musée
  - En saison d'hiver, installer le musée hors les murs
  - Attirer des activités artisanales sur place
  - Faire du musée un pôle numérique d'excellence pour le relier aux 69 communes du Grand Besançon
  - Positionner le musée comme lieu ressources pour le financement participatif de projets citoyens en lien avec la culture comtoise

**Et au travers de ces préconisations, le CDP a également relevé des conditions et dispositions transversales pour asseoir le musée comme musée citoyen assumé (développement de l'offre des animations et de l'hébergement, politique tarifaire, communication, partenariat avec les médias locaux, accessibilité, présentation et promotion des pratiques modernes de l'agriculture...).**

# 8

## Schéma de développement touristique du Grand Besançon

*Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Développement Touristique du Grand Besançon, le Conseil de Développement Participatif a été saisi par le président du Grand Besançon en 2017. La contribution du CDP, en s'intégrant dans une démarche participative de construction du schéma, tente d'apporter un regard citoyen pour une stratégie touristique intégrant les habitants.*

***Le CDP travaillait depuis un an sur le projet scientifique du Musée des maisons comtoises de Nancray et avait déjà apporté sa participation au projet de territoire. Par conséquent, il bénéficiait déjà d'un socle de réflexions pourtant sur la question du tourisme.***

Sur la base d'un diagnostic participatif, des grands ensembles de préoccupations, d'enjeux et de perspectives pour notre territoire ont été dégagés :

- Une identité touristique
- Habitants et acteurs économiques : les ambassadeurs
- Accueil, déplacement et accessibilité
- Communication, promotion, nouvelles technologies

### **1) Une identité touristique forte, ambitieuse et assumée**

Notre territoire a incontestablement des atouts et des spécificités :

- La nature et notre qualité de vie est un des marqueurs saillant. Le territoire compte de nombreux acteurs institutionnels, économiques, associatifs, sportifs autour de la nature qui sont au service de cette identité. Il est proposé la création d'un événement d'envergure nationale autour de la nature comme porte étendard d'une ambition partagée.
- Un territoire international : la proximité de la Suisse, le CLA.
- Un territoire de réseaux : le réseau Vauban inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, les points de vue qui permet de valoriser notre patrimoine architectural, naturel et les pratiques sportives : vélo, randonnée, parapentes et un réseau de mobilité douce ou d'itinéraires pour développer le tourisme itinérant (cycliste, pédestres, fluviales).
- La dimension internationale et des réseaux culturels : CLA, festival de musique, festival des caves... Et d'autres thèmes comme la restauration, les grands hommes...







## 2) Habitants acteurs économiques : les ambassadeurs

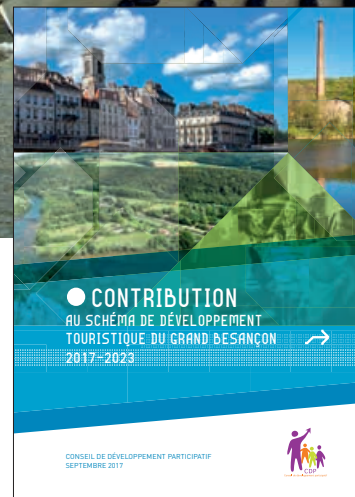
Il ressort qu'il est nécessaire que l'ensemble des acteurs du territoire puisse travailler ensemble. Le CDP propose la création d'outils ambassadeurs adaptés aux différents publics qui cibleraient les besoins qu'ils peuvent avoir en fonction de leur statut: « le pack étudiants et stagiaires CLA », « le pack acteurs économiques », « le pack habitants » :

Ce travail de formation devra être suivi d'un travail de promotion de ces ambassadeurs par un référencement à l'office du tourisme et sur les différents sites et une application smartphone.

## 3) Accueil, déplacement & accessibilité

Tout ce qui concourt à un meilleur accueil aura un impact positif sur le tourisme.

- Adaptation et amélioration de la chaîne de déplacement.
- Amélioration de l'offre de service.
- Mise en place de circuits de découverte urbaine ou périurbaine adaptés aux différents modes de déplacements.
- Dimensionnement des infrastructures.
- Matérialisation et animations des entrées d'agglomération.
- L'accueil différencié des tourisms d'itinérance et coordination des sites de randonnées, de tourisme fluvial et cycliste.



## 4) Communication, promotion, nouvelles technologies et événements

Le constat est fait de l'abondance sur notre territoire de notre patrimoine (citadelle, fortification, musée...), de notre histoire (LIP, horlogerie, les grands Hommes et Femmes...), de la culture (musique, art de la rue, culture franc-comtoise...), du sport (haut niveau, événements sportifs, sport de masse, outdoor...) mais qui sont souvent méconnus et souffrent d'un déficit de communication.

Une stratégie de communication est importante et nécessaire. La mise en place et l'accompagnement d'un événement majeur grand public sera un élément prépondérant dans cette stratégie. Le CDP propose 2 pistes complémentaires : un événement portant l'identité musicale (création du « OFF de la musique classique »), et le trail des forts valorisant les sports outdoor du territoire.



## Le travail en réseau, les partenaires



### **De plus, au cours de ce mandat, le CDP a travaillé également en réseau et a assisté à de nombreuses conférences et rencontres :**

- Biennale du handicap de Besançon.
- Invitation du Conseil de Développement de la Métropole de Lyon : « Rendez-Vous de la Métropole », construisons ensemble les emplois et activités de demain.
- Membre de la coordination nationale des conseils de développement : CNCD.
- Rencontre éclair bénévolat de Besançon.
- Réunions publiques sur la ligne 3+ du réseau Ginko.
- Réunions publiques habitat participatif.

### **Le CDP a été aussi invité par des partenaires pour des conférences et rencontres :**

L'AUDAB, Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté, a invité les membres du CDP dans le cadre de leur rencontre sous le thème « Patrimoine et identités : la construction d'un récit et d'une image de territoire » à un atelier à la Citadelle de Besançon pour réfléchir à l'identité bisontine d'une part et à l'identité grand-bisontine d'autre part.



## **En conclusion**

***Ces exemples traduisent la dynamique qui aura porté le Conseil de Développement Participatif au cours de la mandature 2016-2019.***

Le Conseil de Développement Participatif est un investissement de tous les jours avec des réunions, des ateliers, des rencontres citoyennes, avec le Président du Grand Besançon Métropole, avec le Conseiller communautaire délégué en charge du CDP et la participation aux Conseils communautaires du Grand Besançon Métropole.

Il s'impose comme un lieu de réflexion prospective et transversale à l'amont des décisions publiques pour alimenter et enrichir les projets de territoire. Grâce à sa force de propositions, il représente un laboratoire d'idées, un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun et un espace d'écoute et/ou de veille pour saisir les évolutions sociétales.

***2020 sera l'année du renouvellement des membres du CDP.***

*Les objectifs initiaux demeurent identiques :*

- réfléchir à l'agglomération de demain,
- exprimer les attentes des habitants,
- faire des propositions aux acteurs locaux, élus et services métropolitains, pour contribuer à la définition de choix stratégiques de développement.

Le CDP fonctionne grâce à l'implication de bénévoles. Leur participation devra être renforcée pour mettre en commun de nouvelles réflexions et développer des capacités de travail en commun.

*Il conviendra :*

- de renforcer les relations avec les élus communautaires,
- de travailler au suivi des préconisations formulées par le CDP pour mieux évaluer leurs effets de valoriser les travaux réalisés auprès des élus et des habitants,
- de continuer à faire évoluer les stratégies d'interpellation et de coopération du CDP avec les élus, avec les services et les autres partenaires.

***Le CDP demeure plus que jamais une force de réflexion et de propositions.***





**GRAND BESANÇON MÉTROPOLE**  
*Conseil de Développement Participatif*  
03 81 87 88 89

